## Bulletin d'inscription Troc-Puces du DIMANCHE 24 septembre 2017

## à retourner avant le 22 septembre 2017 à :

Kuzul Skoazell Diwan Bro Aven (comité de soutien Diwan de l'Aven) - Troc et puces

Guillaume GABLIN	- KERVEC	BIHAN-	29910	TREGUNC
------------------	----------	--------	-------	---------

Contacts: Guillaume Gablin 06 26 61 38 46 09 51 47 47 91

ggablin@fre.fr

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner un exemplaire dûment complété du bulletin d'inscription ci-dessous, accompagné du règlement qui confirmera votre réservation (il ne vous sera pas renvoyé de courrier). Joindre obligatoirement une copie de votre pièce d'identité ou pour les commerçants une copie de votre rcs.

Une autorisation parentale pour les mineurs est disponible au bas du règlement (cf.verso)

Partie à garder				
	]	Partie à découper		
TROC-P	UCES – Di	IMANCHE 24 septemb	re 2017	7
Salle de	la pinède d	et extérieurs - 29900 TRE	GUNC	
Nom – Prénom + Tél				
E-mail :				
Né(e) le : à (ville et dé	épartement)			
Adresse:				
Professionnel	Particulier	Association		
N° carte d'identité :		Délivrée le :à :à :		
Ou n° permis de cond	luire:	Délivré le :à :		
N° immatriculation de	e mon véhicule :	:		
N° registre du comme	erce (pour les pro	ofessionnels):		
Pour les particuliers :				
		avoir pas participé à plus de 2 autres maniticle R321-9 du Code pénal)	festations de	e même
Je désire louer	. table(s) de 1m	<b>180</b> à 9 € la table dans la salle		••••
Emplacement extério	eur sans table :	: voiture (5 m linéaires)	: 10 €	••••
		voiture + remorque (7,50 m linéaires)	: 15 €	••••
		fourgon (10 m linéaires)	: 20 €	••••
à l'extérieur table de 1m80 :			: 4€	••••
Ci-joint chèque de	€ à l'ordre	de Kuzul Skoazell Diwan Bro Aven		
Le signataire reconnaî	ît avoir pris con	naissance du règlement et déclare l'accepte	er sans réser	ve.
Fait à	1.	e Signature:		

## Règlement

- 1 Cette manifestation s'adresse aux négociants inscrits au registre du commerce dans les conditions de la législation en vigueur, aux collectionneurs et aux particuliers dans le but de promouvoir l'esprit de collection et de favoriser les contacts et transactions entre collectionneurs.
- 2 Seront déclarées exposants les personnes physiques ou morales ainsi que les associations régies par la loi de 1901 et dont le bulletin d'inscription dûment complété sera parvenu à l'organisateur accompagné de son règlement.
- 3 Chaque exposant arrivera muni de la pièce d'identité indiquée lors de l'inscription.
- 4 L'organisation se réserve le droit de refuser tout étalage qui ne correspondrait pas à l'esprit ou au style de la manifestation.
- 5 Les objets et collections exposés demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires, tant en cas de casse, vol ou autres préjudices. Il leur incombe de pourvoir ou non à leur assurance.
- 6 Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements prévus.
- 7 En cas d'annulation imprévue, l'organisation s'engage à rembourser 75% des sommes versées pour réservation. Néanmoins, d'éventuelles conditions climatiques difficiles pourront être prises en compte et occasionneront un remboursement total pour les emplacements extérieurs.
- 8 La mise en place pourra être effectuée à partir de 7h du matin. Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir le public dès 9h00 et ne remballeront qu'à partir de 18h00.
- 9 La réservation ne sera effective qu'à réception du règlement.

Madama at/an Manaiann

- 10 La vente ou le don d'animaux vivants sera strictement interdit.
- 11 L'association se réserve le droit de retourner les chèques et mandats lorsque le nombre de places sera atteint.
- 12 Seuls les enfants munis d'une autorisation parentale pourront déballer (uniquement jouets et vêtements). En outre, ils devront être présents sur leur stand.
- 13 Chaque exposant s'engage à nettoyer son emplacement après utilisation.
- 14 L'organisation se réserve le droit de disposer de l'emplacement de tout exposant arrivé après 9h00 et de garder la totalité de son règlement si ce dernier n'a pas prévenu l'association avant 24 septembre 2017.

## **AUTORISATION PARENTALE**

enfant(s) (indiquer les noms et pré	oms)autorise(nt) leur(s)
	ets et vêtements lors du TROC ET PUCES du
dimanche 24 septembre 2017 s	alle de la pinède à Trégunc
Fait à	Le
Signature :	